

## HERBICIDE

# BADGE® II

Permet la suppression éprouvée d'une trentaine de mauvaises herbes à feuilles larges dans les céréales, le lin et le maïs grâce à des options de mélange en cuve faciles pour traiter les mauvaises herbes d'un seul coup.

### MATIÈRES ACTIVES

Bromoxynil  
et MCPA ester

### GROUPES DE CHIMIE

Groupe 4 (MCPA ester)  
et groupe 6 (Bromoxynil)



### DOSES D'APPLICATION ET FORMATS

- 1 caisse ou 0,5 L/acre couvre une superficie de 40 acres
- 2 bidons de 10 L par caisse

### CULTURES HOMOLOGUÉES :

Grandes cultures :

- Avoine
- Blé (de printemps, d'hiver et dur)
- Fléole des prés (établie pour la production de semences)
- Graine à canaris
- Lin
- Maïs
- Orge
- Seigle d'automne
- Solin

Plantules de graminées :

- Agropyre à chaumes rudes
- Agropyre à crête
- Agropyre élevé
- Agropyre intermédiaire
- Agropyre velu
- Alpiste roseau
- Brome
- Dactyle pelotonné
- Élyme de Russie
- Fétuque des prés
- Fétuque rouge traçante
- Fléole des prés
- Plantules de brome des prés
- Plantules de fétuque élevée
- Vulpin des prés

### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

- Abutilon<sup>4</sup>
- Amarante à racine rouge
- Bardanette épineuse
- Bourse-à-pasteur
- Canola spontané (tous les types)
- Chardon des champs<sup>1</sup>
- Chénopode blanc
- Kochia à balais<sup>2</sup>
- Laiteron des champs<sup>1</sup>
- Lampourde glouteron
- Matricaire inodore<sup>3</sup>
- Morelle d'Amérique
- Morelle à trois fleurs
- Moutarde des champs
- Neslie paniculée
- Persicaire pâle
- Petite herbe à poux
- Renouée liseron
- Renouée persicaire
- Renouée scabre
- Sagesse-des-chirurgiens
- Saponaire des vaches
- Sarrasin commun
- Sarrasin de Tartarie
- Sénéçon vulgaire
- Silène noctiflore
- Soude roulante<sup>2</sup>
- Tabouret des champs
- Tournesol spontané
- Vêlar fausse giroflée

<sup>1</sup>Suppression des parties aériennes.

<sup>2</sup>Pulvériser avant que les mauvaises herbes n'atteignent 2 po de hauteur.

<sup>3</sup>Annuelles du printemps seulement.

<sup>4</sup>Pulvériser avant que les mauvaises herbes n'atteignent 3 po de hauteur.

<sup>5</sup>Jusqu'au stade 4 feuilles.

### FONCTIONNEMENT :

Une combinaison d'action systémique et de contact qui fait jaunir les mauvaises herbes en 2 à 4 jours et perturbe leur croissance (les feuilles se tordent et s'enroulent) en 2 à 10 jours.

**BADGE® II****STADE DE LA CULTURE :**

Culture	Stade
Blé d'hiver	Au stade de 2 à 4 feuilles à l'automne ou après la reprise de la croissance jusqu'au début de la feuille étendard.
Fléole des prés (établie pour la production de semences)	Avant la phase d'épiage dans l'année de production de semences.
Graine à canaris	3 à 5 feuilles
Lin, solin	Dès que la plante atteint 2 po de hauteur, jusqu'au début du stade bouton. La meilleure tolérance se produit quand le lin atteint une hauteur de 2 à 4 po.
Maïs	4 à 6 feuilles
Orge, avoine, blé de printemps (y compris le blé dur)	Du stade 2 feuilles au début de la feuille étendard
Plantules de graminées	2 à 4 feuilles
Seigle d'automne	Après la reprise de la croissance au printemps jusqu'au début de la feuille étendard.

**VOLUME D'EAU :**

- Par voie terrestre : 20 à 40 L/acre dans les céréales et le lin; 80 à 120 L/acre dans le maïs; 60 L/acre dans les plantes fourragères
- Par voie aérienne : 8 à 20 L/acre

**MÉLANGES EN CUVE VALIDÉS :**

- Avoine : MCPA
- Blé de printemps et orge : Ally®, Avenge®, MCPA, Refine Extra® ou tralkoxydime (Bison® 400 L)

**RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE :**

Une heure après l'application

- Blé d'hiver : Refine Extra
- Lin et solin : Cléthodime (Arrow® 240 EC) ou Poast®
- Maïs : Atrazine

**DIRECTIVES DE MÉLANGE :**

1. Remplir la cuve du pulvérisateur préalablement nettoyée à moitié avec de l'eau.
2. Ajouter la quantité requise de Badge® II et bien agiter.
3. Terminer le remplissage de la cuve et agiter de nouveau avant l'application.
4. Pour les mélanges en cuve, suivre le mode d'emploi sur les deux étiquettes.

**ROTATION DES CULTURES :**

Aucune restriction durant l'année suivant le traitement.

**DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :**

Lin ou solin : 60 jours

**ENTREPOSAGE :**

Éviter le gel.

**RESTRICTIONS CONCERNANT LE PÂTURAGE :**

- Ne pas faire paître le bétail dans les cultures de grain traitées ou les parcelles de fléole établies dans les 30 jours suivant le traitement.
- Ne pas faire paître le bétail dans le vulpin des prés traité au cours de l'année du traitement.
- Ne pas faire paître le bétail dans les graminées fourragères traitées pendant les 56 jours suivant le traitement.

**CONSEILS PRATIQUES :**

L'herbicide Badge II est bien connu pour être doux pour la culture. Éviter de pulvériser quand les températures sont supérieures à 25 °C.